



Charte d'intégrité des partenaires de PLUGINFO

(version 1.1 - 3 avril 2025)

Pluginfo est une plateforme belge qui regroupe différents supports d'information dédiés aux équipements de production électrique Plug & Play, également appelés systèmes Plug-in ou enfichables. Conçu pour répondre aux besoins du grand public, Pluginfo propose un contenu clair, rigoureux, mettant l'accent sur la sécurité de l'utilisateur final et soucieux de les encourager à utiliser du matériel de qualité.

L'indépendance éditoriale est au cœur de la démarche de Pluginfo. Pour garantir cette neutralité, Pluginfo et tous ses partenaires s'engagent à respecter la **charte** suivante:

Pluginfo s'engage à :

- Maintenir une séparation stricte entre contenu éditorial et contenu sponsorisé
- Identifier clairement le contenu sponsorisé
- Appliquer une sélection de nos partenaires, fondée sur la conformité aux exigences techniques, réglementaires et éthiques définies dans la charte.

Chaque partenaire de Pluginfo s'engage à :

- Ne pas diffuser d'informations susceptibles de nuire à la sécurité des utilisateurs
- Ne pas interférer avec le contenu éditorial produit par Pluginfo
- Promouvoir exclusivement des équipements conformes aux normes belges et européennes : marquage CE, onduleurs homologués sur la liste C10/26 de Synergrid, norme IEC pour les modules solaires, conformité aux obligations de reprise applicables en Belgique : PV Cycle Belgium pour le photovoltaïque et Bebat pour les systèmes de stockage, etc.
- Clarté des notices utilisateurs (si fournisseur d'équipement), accessibles dans la langue locale.



(version 1.0 - 18 mars 2025)

Pluginfo est une plateforme belge qui regroupe différents supports d'information, dont le site internet pluginfo.be, dédiés aux équipements de production électrique Plug & Play. Il propose un contenu clair, rigoureux et commercialement neutre, à destination du grand public et des acteurs intéressés par ces technologies. Afin de garantir la pérennité de la plateforme, Pluginfo peut faire appel à des sponsors partenaires. Cette collaboration se fait dans le respect absolu de l'indépendance éditoriale du site, dans une logique de transparence et d'intérêt général.

Pluginfo s'engage à :

- **Maintenir une séparation stricte entre contenu éditorial et contenu sponsorisé.** Les articles, fiches, analyses et éventuels comparateurs sont rédigés de manière indépendante par l'équipe éditoriale, sans intervention des sponsors.
- **Identifier clairement tout contenu sponsorisé** et afficher de manière visible l'identité des partenaires sur les supports où leur logo ou leurs visuels apparaissent.
- **Appliquer une sélection** de nos partenaires, fondée sur la conformité aux exigences techniques, réglementaires et éthiques définies dans la présente charte.
- Engager des démarches de **vérification** si un écart à un point de cette charte nous est signalé, et prendre action en conséquence.

Chaque partenaire de Pluginfo s'engage à respecter les principes suivants pour la durée du partenariat:

- **Ne pas diffuser d'informations trompeuses, illégales ou susceptibles de nuire à la sécurité des utilisateurs.**
- **S'abstenir de toute tentative d'influencer en leur faveur le contenu éditorial produit par Pluginfo.**
- **Promouvoir exclusivement des équipements conformes aux normes belges et européennes**, notamment et de manière non exhaustive :
 - Des équipements portant le **marquage CE**.
 - Des équipements conformes **aux normes de référence**, par exemple la norme IEC 61215 pour les modules photovoltaïques cristallins
 - Des onduleurs répertoriés sur la **liste C10/26** de Synergrid.
 - Se conformer aux **obligations de reprise** applicables en Belgique, par exemple en adhérant à PV Cycle Belgium dans le cas de modules photovoltaïques ou à Bebat dans le cas de batteries.



- **Adopter envers leurs clients finaux une communication professionnelle**, par exemple et de manière non exhaustive :
 - S'il s'agit d'un fournisseur d'équipements Plug&Play : en fournissant à ses clients des notices d'utilisation **accessibles, claires, pédagogiques** et disponibles **dans la langue locale** (FR, NL ou DE selon les régions)
 - En informant ses clients des principes réglementaires et procédures de base en vigueur dans leur Région ou localité, ou en leur fournissant les ressources nécessaires pour qu'ils puissent les consulter (par exemple : limite de puissance, déclaration au gestionnaire de réseau de distribution, remplacement du compteur, etc.).
